

l'Empire d'Autriche ses derniers sujets allemands ; ou bien faire la guerre à la Prusse pour la forcer à rester dans ses limites actuelles, et nous allier à l'Autriche en l'aidant à conserver sa situation en Europe et en Allemagne. Nous croyons que la France impériale sera appelée un peu plus tôt, un peu plus tard à prendre un de ces deux partis, mais les préliminaires de cette future campagne pourront se prolonger encore quelques temps. C'est précisément l'obscurité qui enveloppe toutes ces éventualités qui divise les esprits dans l'appréciation de la réorganisation de l'armée. Le parti démocratique qui ne dissimule pas ses répugnances — je ne parle bien entendu que des démocrates de l'opposition — a pour ainsi dire formulé ses desiderata dans le livre de M. Ch. L. Chassin qui vient de paraître, *l'Armée et la Révolution*. On peut le résumer ainsi : tout français doit être soldat quand la patrie est en danger ; mais les armées permanentes sont inutiles ou dangereuses pour la liberté. Un journal d'Auxerre vient de publier le texte d'une pétition adressée à l'Empereur par des habitants du bourg de Turny (Yonne) et portant 176 signatures d'agriculteurs. Vous remarquerez que cette manifestation qui peut n'être que le point de départ d'autres semblables est organisée précisément à Auxerre où l'Empereur a prononcé l'année dernière un discours que vous n'avez pas oublié.

Cette pétition dit nettement : « S'il s'agit simplement de substituer un système à un autre afin de se procurer un plus grand nombre d'hommes, rien ne justifie une mesure qui pèsera sur nous d'une manière permanente. » Les pétitionnaires se déclarent d'ailleurs prêts à tous les sacrifices si le pays était menacé. On m'assure, mais je ne puis pas contrôler l'exactitude de ce renseignement, que la majorité de la Chambre et la commission chargée d'examiner le projet de loi seraient disposées à le voter, en demandant la suppression de toutes les dispositions relatives à la garde nationale mobile.

La baisse de la Bourse continue : on y affirmait que la Prusse avait conclu avec le Wurtemberg un traité analogue à celui qui a été publié hier. Aussi la dépréciation des cours a-t-elle atteint toutes les valeurs, la rente en tête. Cette baisse est le commentaire des dernières séances de la Chambre.

C'est à tort qu'on a annoncé une nouvelle grève parmi les ouvriers occupés aux travaux de l'Exposition. Satisfaction a été accordée à leurs réclamations. Il paraît certain que les employés des administrations publiques recevront une indemnité ou supplément de traitement pendant la durée de l'Exposition. Déjà les employés, conducteurs et cochers de la Compagnie des omnibus ont reçu une augmentation de 10 centimes par jour.

Aujourd'hui a été exécutée à Saint-Eustache la messe en musique du prince Pomiatoukwi. Mgr Darboy assistait à la cérémonie et à travers l'église au milieu d'une haie formée par les gardes nationaux suivi par les dames qui devaient quêter. On a beaucoup admiré l'*Agnus Dei* chanté par Faure ; mais on a fait cette remarque assez triste que la tenue de quelques assistants était peu convenable : c'est le défaut qu'on reproche aux messes en musique qui ressemblent trop à des concerts.

Le théâtre des Folies Saint-Germain répète la *Fille du Millionnaire* de M. E. de Girardin. Il est probable que la *Liberté* proclamera que cette pièce est un chef-d'œuvre. Le théâtre est la toquade de M. de Girardin à qui ne suffit pas le titre de premier journaliste de ce temps. Il veut faire des pièces de théâtre comme M. Ingres voulait jouer du violon.

On assure que la Porte Saint-Martin jouera cet été l'*Hernani* de Victor Hugo.

CH. CAHOT.

Paris 22 mars.

L'évacuation du Mexique par les troupes françaises était complètement terminée le 16 mars, date à laquelle le contre-amiral de la Roncière le Noury a quitté Vera-Cruz pour revenir en France, ne laissant dans ce port qu'un navire stationnaire. Notre ambassadeur M. Dano paraît être resté à Mexico, dont on n'avait aucune nouvelle le 16 mars. Il faut espérer que nos nationaux, obligés de demeurer au Mexique ne seront exposés à aucune vexation.

Le *Moniteur* continue de garder le silence au sujet des traités allemands demeurés secrets pendant sept mois. On se demande si réellement le gouvernement français ignorait l'existence de ces traités qui font tant de bruit en ce moment. Il est intéressant de constater que l'Autriche semble peu s'en émouvoir ; nous ne devons pas en être surpris, car il y a un parti considérable qui persiste à demander l'alliance de l'Autriche et de la Prusse ; mais on peut supposer que l'Empereur François Joseph n'a donné satisfaction à la Hongrie que pour pouvoir s'appuyer sur elle s'il se trouve un jour en état de réclamer une revanche de Sadowa.

Pour nous les traités allemands peuvent avoir de graves conséquences ; mais les esprits sont bien divisés et les interprétations diffèrent du tout au tout, selon qu'on est pour ou contre l'unité allemande : les nuances d'opinion sont bien tranchées. Pour établir une hypothèse sérieuse sur ce que nous réserve l'avenir, il faudrait connaître ce qu'il y a au fond des relations actuelles entre la France et la Prusse. Tout est là. Quand nous voyons des traités secrets révélés seulement au bout de sept mois, nous pouvons bien hésiter à bâtir des systèmes quand peut-être la réalité cachée en démontre pour les initiés l'absurdité ou l'impossibilité.

Cette question extérieure se rattache intimement à celle de la réorganisation militaire. C'est aujourd'hui que les bureaux du Corps législatif doivent nommer la commission de dix-huit membres qui examinera le projet de loi. On m'assure que la commission organe fidèle de la majorité se montrerait disposée à adopter l'ensemble des mesures proposées, excepté celles qui concernent la garde nationale mobile. Il est possible que ces dispositions se modifient sous l'influence des explications présentées par le gouvernement.

Plusieurs journaux ont répété que le Sénat allait probablement à l'occasion de la loi sur l'enseignement primaire faire usage de la prérogative nouvelle que lui attribue le Sénatus-Consulte. N'en croyez rien : il est à croire que la loi rencontrera quelques contradicteurs notamment au banc des cardinaux ; mais comment admettre que le Sénat refuse de sanctionner une loi, présentée, soutenue par le gouvernement et votée à l'unanimité par le Corps législatif ; le rejet de la loi serait un acte d'opposition dont le Sénat, que nous sachions, n'a jamais donné un exemple.

C'est lundi que doit commencer la discussion de la loi sur la contrainte par corps. On annonce le prochain départ du général Fleury pour l'Allemagne. Hier on disait qu'il allait se rendre à Vienne pour conclure une triple alliance entre la France, l'Italie et l'Autriche. Aujourd'hui on assure qu'il se rend tout simplement à Vienne pour représenter l'Empereur à la cérémonie du couronnement de François-Joseph comme roi de Hongrie. Le déplacement du général qui, on se le rappelle, fut à Villafranca le premier négociateur de la paix entre l'Autriche et la France, provoque ici force commentaires.

Le télégraphe nous apporte le texte du discours du roi Victor-Emmanuel à l'ouverture du Parlement italien. Ce discours ne s'occupe que des questions intérieures.

— Alcuin vit tout entier dans les siennes...

— Heureux, si après de longues et nouvelles études sur cette époque, nous pouvons plus tard les retracer avec fidélité ; plus heureux si, dans une position analogue à celle d'Alcuin, à part la distance qui nous sépare de ce maître vénéré et la différence du temps, il nous était donné de suivre ses exemples et n'être pas entièrement inutile à notre patrie.

ALPHONSE MONNIER.

Paris 18 mars 1866.

La Bourse a éprouvé naturellement une réaction après la hausse des jours précédents. C'est l'explication la plus juste de la reprise, car les bruits favorables que l'on répandait sont contrebalançés par d'autres qui seraient déplorables si la moitié seulement étaient fondés. On s'y occupait aussi de l'audience que M. Peireire a obtenue avant hier de l'Empereur, et l'on colportait certaines paroles qui auraient été prononcées hier soir à la réception des Tuileries.

Plusieurs députés se proposeraient de ressusciter, mais sur des bases nouvelles, l'ancienne réunion de la rue de Poitiers. Sur l'initiative du baron Jérôme David, un certain nombre de députés auraient résolu de constituer rue de l'Arca au moyen de cotisations annuelles un cercle où ils pourraient se rencontrer et se concerter. Il se composerait exclusivement de membres de la majorité et ne compterait que très-peu de députés de l'ancien tiers-parti.

On dit que le ministre de l'intérieur a autorisé la réunion des maîtres imprimeurs qui doit se tenir à l'Hôtel du Louvre.

M. Guérout adresse ce soir au *Temps* une lettre dans laquelle il affirme qu'il n'a cessé de vivre en bonne intelligence avec ses collègues de la gauche.

CH. CAHOT.

Le bilan hebdomadaire de la Banque de France indique une diminution persistante de la matière escomptable et comme conséquence naturelle l'accumulation des disponibilités métalliques dans les coffres des grands établissements financiers. L'encaisse de la Banque s'est encore élevé de 753 à 761 millions. Le portefeuille a fléchi en même temps de 541 à 521 millions.

La circulation des billets a diminué de plus de dix millions, elle est encore de 995 millions. Les comptes particuliers ont diminué de 5 millions. Le compte courant du Trésor Créditeur, s'est accru de près de 2 millions. Le chapitre des avances n'a subi qu'une légère augmentation.

Nous empruntons à la France le remarquable article suivant :

LES GRÈVES VIOLENTES.

Les événements de Roubaix ont doucement ému l'opinion. Ces populations ouvrières soulevées, incendiant les fabriques, enlevant des objets précieux et se livrant à de sauvages excès, ont provoqué partout en France la protestation de la conscience publique et le blâme des gens de bien.

Ce n'est point par de tels moyens qu'on peut résoudre les questions de travail et de salaires ; ce n'est point par de telles violences qu'on peut consolider ses droits. Si de pareils actes se renouvelaient, ils donneraient une grande force aux adversaires du droit de coalition, et ils décourageraient ceux qui, en le proclamant, ont cru donner un gage de leurs sympathies pour les intérêts des travailleurs et une nouvelle impulsion au progrès des idées libérales.

Nous aimons à penser que les scènes tumultueuses de Roubaix ne sont qu'un incident malheureux que réprovoie le bon sens de la population ouvrière. Nous voulons croire, comme on l'affirme, que les excitations et les actes coupables doivent être imputés à des malfaiteurs étrangers à la localité, qui ont jugé le moment opportun pour des tentatives criminelles. Mais la gravité des faits n'en est pas moins de nature à impressionner vivement l'opinion publique et à faire sérieusement réfléchir les ouvriers honnêtes et intelligents.

Incendier les usines, briser les machines, ce n'est pas seulement un crime, c'est une stupidité. Voyez donc ces travailleurs qui réclament une amélioration à leur sort et qui dans leur dénuement détruisent leur instrument de travail, se condamnant ainsi, pour longtemps peut-être, à un chômage forcé, quelles que soient les concessions qu'on veuille leur faire.

Que les ouvriers débattent pacifiquement avec leurs patrons le prix et les conditions du travail ; qu'ils refusent même de travailler, c'est leur droit, c'est le privilège de la liberté individuelle ; on le leur a accordé au nom des grands principes sociaux et économiques de notre époque. Mais est-ce trop exiger, que de leur demander la modération dans l'exercice de ces droits nouveaux, et tout à la fois le respect des droits d'autrui et le respect de l'ordre public ?

Il faut que les ouvriers, comme tous les citoyens, sachent qu'aucune prétention, aucun intérêt privé ne peuvent se mettre au-dessus de la loi et de l'intérêt général, et qu'une punition sévère doit atteindre tous ceux qui violent la morale et la paix publique, bien autrement sacrées que les réclamations intéressées de quelques individus.

Qu'ils réfléchissent à tout ce qu'on a fait pour eux depuis quelques années. Le développement des associations de secours mutuels, la loi qui autorise à les coalitions, l'organisation des sociétés coopératives ont modifié profondément à la condition des classes laborieuses, en même temps que le suffrage universel les a élevées à la participation de la vie politique. La révolution économique, due à la liberté du commerce, en multipliant les échanges en stimulant la production, a assuré au travail une nouvelle activité, tandis que l'extension gigantesque donnée aux travaux publics a

ouvert d'immenses ateliers où des armées d'ouvriers trouvent incessamment des salaires rémunérateurs.

Et c'est lorsque la voie du progrès est aussi largement tracée que des scènes indignes de notre société civilisée viennent alarmer les esprits et ébranler, s'il était possible, les convictions favorables au progrès des populations ouvrières !

Déjà, depuis quelque temps, on était ému en France de la fréquence des grèves et du caractère de certaines coalitions. On s'étonnait de trouver si peu d'esprit pratique dans les réclamations formulées par des hommes qui, pouvant se rendre compte chaque jour des véritables conditions du travail, ne devraient demander que ce qui est juste et praticable.

On dit que les ouvriers ignorent les lois supérieures qui dominent, dans l'ordre économique, la production et la consommation. Ils ne sont pas si ignorants qu'on veut le prétendre, mais ils sont sous l'empire d'une passion mauvaise qu'il faut avoir le courage de leur dénoncer à eux-mêmes.

Ils ne considèrent que leur intérêt personnel et, pour la plupart d'entre eux, leur patron c'est leur ennemi. Alors, la discussion des conditions de travail n'est plus un calme débat de ce qui est possible : c'est une lutte, c'est une guerre pour conquérir par la force ce qu'on ne pourrait pas obtenir par la raison.

Erreur fatale ! Comment les ouvriers ne comprennent-ils pas qu'ils sont les collaborateurs, les auxiliaires, les agents nécessaires du manufacturier et qu'il n'a aucun intérêt à les méconter ni à les opprimer ? Comment ne réfléchissent-ils pas à toutes les pertes, à toutes les angoisses que subit ce producteur si souvent déçu dans ses espérances et entravé dans ses combinaisons ? Comment ne supplément-ils pas tous les désastres que des crises périodiques et profondes causent dans toutes les sphères de l'industrie ? En présence des malheurs de tant de patrons, ils seraient peut-être plus résignés aux maux qu'ils éprouvent eux-mêmes.

Nous conseillons le calme, le sang froid à ces intelligentes populations ouvrières que les grèves ruinent et jettent sans ressources sur le pavé des rues. Elles n'ont pas besoin de quitter l'atelier pour débattre efficacement les questions qui les intéressent. Sans cesser de travailler, leurs délégués peuvent s'entendre avec leurs patrons. Des commissions mixtes peuvent régler les points en litige, et tout se combiner dans des conditions d'autant plus honorables qu'elles seront plus pacifiques.

Mais lorsqu'ils recourent à la violence, lorsqu'ils troublent et menacent une société qui a pour eux tant de sympathies dévouées ; lorsqu'ils se livrent à des actes de vandalisme comme ils le viennent de le faire à Roubaix, rien ne peut excuser ces violences, et la répression n'est, en ce cas, qu'un devoir de justice et un intérêt d'ordre social. — J. Cohen.

De son côté, l'*Avenir national* s'exprime ainsi :

« La violence et la destruction sont toujours affligeantes ; elles le deviennent doublement quand ce sont des masses d'ailleurs honnêtes et laborieuses qui, sous l'empire d'une aveugle surexcitation momentanée, s'y laissent entraîner.

Mais il est, dans les excès de Roubaix, une chose qui étonne et afflige particulièrement : c'est la cause de la surexcitation des ouvriers. Elle est dans l'ancien préjugé de l'ouvrier à l'endroit de la machine. Dans tout perfectionnement de la mécanique, l'ouvrier voit un amoindrissement de ses moyens d'existence ; il croit que l'emploi des bras humains diminue fatalement à mesure que s'accroît la besogne des bras de fer. »

Voilà comment un nouveau perfectionnement introduit dans la mécanique du tissage et qui permettra de desservir deux métiers par un seul ouvrier, a pu surexciter les craintes et les colères des ouvriers roubaixiens.

Quand la machine fait sa première apparition dans les campagnes : quand la moissonneuse, par exemple, ou la batteuse, vient exécuter en quelques heures la besogne de vingt journées d'ouvriers ; quand un métier à filer ou à tisser semble enlever leur gagne-pain supplémentaire à des centaines de familles de cultivateurs, on comprend les terreurs de ces derniers. L'habitant de la campagne juge d'après ce qu'il voit ; il n'a pas encore eu l'occasion de se convaincre, d'apprendre que partout où intervient la locomobile dans les travaux agricoles, elle donne à l'industrie des champs une impulsion telle que le besoin et l'emploi de bras humains y deviennent plus forts qu'auparavant ; que lorsqu'une fabrique s'établit dans les campagnes, elle finit généralement et promptement par occuper plus d'ouvriers comme auxiliaires que n'en occupait toute cette industrie avant l'installation de la fabrique.

C'est ce que le temps et l'expérience seuls peuvent apprendre et faire comprendre aux campagnes. Mais dans un centre aussi industriel que Roubaix, chez une population occupée de longue date dans l'une des plus grandes industries de l'époque, comment les masses peuvent-elles ignorer que la machine, loin de diminuer l'emploi de travail humain, développe immensément cet emploi par la merveilleuse impulsion qu'elle imprime à la production ? Comment peuvent-elles ignorer que dans la Grande-Bretagne, en France, dans le Zollverein, en Suisse, l'industrie cotonnière ou la machine joue un rôle si grand, occupe aujourd'hui, et grâce même à la machine, dix, cinquante, cent fois autant d'ouvriers que n'en occupait cette industrie au bienheureux temps du rouet ? Com-

ment peuvent-elles ignorer que dans l'industrie de la laine, dans l'industrie des métaux, dans l'industrie des transports, en un mot dans toutes les grandes branches de l'activité humaine, l'emploi de bras ouvriers a doublé, décuplé et au delà depuis l'intervention des machines et par suite précisément de cette intervention ? Pour citer un exemple tout récent, les couturiers sont en général plus recherchés et mieux payés depuis la propagation de la machine à coudre, qui paraissait devoir les supprimer.

Dans les villes industrielles du Nord, la classe travailleuse, depuis longtemps familiarisée avec la machine, ne manque guère d'occasions pour en étudier les effets ; elle devrait parfaitement savoir que ce résultat, en apparence étonnant, de l'intervention de la machine à augmenter l'emploi du travail humain, au lieu de le diminuer, est pour ainsi dire forcé. Par les énormes facilités que la machine donne à la production, elle développe celle-ci au point qu'il y a partout manque plutôt que surabondance de bras ; les salaires n'ont nulle part haussé autant, depuis vingt ans, que dans les industries qui font le plus large emploi de la mécanique et de la vapeur.

C'est ce que l'ouvrier sent et apprécie à merveille en Angleterre, pays où la machine fonctionne sur l'échelle la plus large. Lorsqu'en 1848, à l'occasion d'une effervescence populaire, l'on manifesta devant un prêtre anglais la crainte de voir l'ouvrier s'attaquer aux machines, le prêtre répondit : « Nos ouvriers savent assez d'économie politique pour se garder de pareilles billevesées. » En effet, l'ouvrier anglais fait souvent la guerre au fabricant, lorsqu'il estime que celui-ci ne rémunère pas suffisamment son travail ; il ne fait plus la guerre à la machine, dans laquelle la réflexion et l'expérience lui ont appris à voir non pas une concurrente spoliatrice, mais une amie, une auxiliaire, une pourvoyeuse de travail.

Toutefois, si les 25,000 ouvriers des fabriques roubaixiennes peuvent ignorer ou seulement oublier des vérités tellement démontrées qu'elles sont presque devenues des lieux communs pour l'ouvrier intelligent des autres pays, ce n'est pas à eux seuls qu'il faut en vouloir. Nous l'avons dit déjà et on ne saurait trop le répéter : le manque de moyens pour l'ouvrier de s'éclairer par l'enseignement oral ou par la lecture sur les problèmes qui le touchent de si près, condamne fatalement nos classes travailleuses à une infériorité intellectuelle et morale des plus regrettables.

Les scènes de désordre de Roubaix démontrent que l'ouvrier n'est pas seul à souffrir de cette infériorité : elle est un malheur économique et révèle un grand danger social. — J.-E. HOAN.

Notre correspondant de Paris, M. Ch. Cahot, nous écrit :

« Je vous ai parlé du contraste que présente la conduite des ouvriers de Roubaix et celle des ouvriers parisiens en grève ; il serait plus juste de comparer la condition des ouvriers de Roubaix avec celle des ouvriers de Mulhouse. Roubaix et Mulhouse sont deux villes situées près de la frontière et devant leur prospérité à des industries équivalentes, sinon similaires. Toutes deux doivent être habitées en partie par des étrangers venus de l'autre côté de la frontière, qui s'y arrêtent comme à la première étape de leur vie nomade. Cependant quiconque connaît les deux villes est frappé de la différence d'aspect qu'elles présentent sous le rapport de la population. Je ne veux rien dire pour exalter Mulhouse au détriment des autres cités manufacturières ; mais on sait quels prodiges y ont été accomplis. Les grands industriels pour fixer ces ouvriers nomades et en même temps pour s'assurer des travailleurs plus habiles, se sont préoccupés du soin de leur bien-être matériel. C'est pour cela que les cités ouvrières ont été constituées, et que les plus riches sont intervenus pour améliorer le sort des plus pauvres ; et le temps a établi une étroite solidarité entre les patrons et les ouvriers. A Mulhouse, l'ouvrier étranger trouve son intérêt à s'attacher au sol, sur lequel son travail lui permet de devenir peu à peu propriétaire. N'est-ce pas la contre-partie de la terrible devise féodale : le serf est attaché à la glèbe ! Dans la cité ouvrière c'est la glèbe qui appartient au travailleur ; elle est sa propriété. Nous concluons que l'exemple de Mulhouse devrait être suivi dans le Nord et l'on prévoirait assurément le retour de déplorables désordres. »

CHRONIQUE LOCALE & DÉPARTEMENTALE

Le ministre de l'Intérieur a adressé la circulaire suivante aux préfets de l'Empire :

« Paris, le 21 mars 1867.

« Monsieur le préfet, des événements déplorables viennent de se produire à Roubaix, et, pour la première fois depuis la mise en exécution de la loi du 25 mai 1864, une question relative aux rapports du capital et du travail a amené un trouble sérieux au sein d'une de nos grandes cités industrielles. Une manufacture a été incendiée, trois autres usines ont été dévastées sous l'empire de passions détestables, qui sont à la fois un outrage à l'ordre et à la liberté.

» Ces violences ont été promptement